

LA MINUTE VERTE d'ASPACH – N°3



Que peut-on composter ?

- **Déchets de cuisine** = épluchures, fruits et légumes abîmés, coquilles d'oeuf, marc de café, filtres en papier, restes alimentaires divers...
- **Déchets de jardin** = gazon tondu, feuilles exemptes de maladies...
- **Déchets de maison** = cendres de bois, papier journal, bouquets fanés, sciures, mouchoirs en papier...

Les règles de base :

- mélanger entre eux les différents déchets organiques
- aérer et brasser le mélange : pour favoriser l'action des micro-organismes, et homogénéiser le mélange résultant
- veiller sur l'humidité



Source : <http://compostage.info>